

Compte-rendu
CONSEIL DES DÉLÉGUÉS
de l'école élémentaire de Candé/Beuvron

29 mai 2018
(16h15 / 17h15)

Étaient présents à la réunion :

Identité	Qualité / fonction
A. Fabian	Délégué des élèves de CM2
AMARDEIL Sandy	Enseignante (CM1)
BONNEAU Bertrand	Enseignant (CM2)
BOUCHET Corinne	Enseignante (CE1/CE2)
D. Tom	Délégué des élèves de CE1 (Classe de CP/CE1)
D. Enora	Déléguée des élèves de CM1
F. Maéline	Déléguée des élèves de CE1 (Classe de CE1/CE2)
G. Maellie	Déléguée des élèves de CM2
G. Liyah	Déléguée des élèves de CE1 (Classe de CP/CE1)
L. Thibaud	Délégué suppléant des élèves de CP (Classe de CP/CE1)
MAREAU Julie	Enseignante (CP/CE1)
N. Ethan	Délégué des élèves de CM1
P. Juliette	Déléguée suppléante des élèves de CP (Classe de CP/CE1)

Ordre du jour :

Point n°1 : Présentation des membres présents et du Conseil.

- Un tour de table est effectué et chaque personne se présente.
- Ce Conseil a pour fonction de relever et d'essayer de régler d'éventuels problèmes constatés par les élèves dans l'école (point n°5 du Conseil du 29 novembre 2016).

Point n°2 : Problèmes à résoudre.

- **2.1 Les récréations, la cour de récréation et le préau.**
 - Plusieurs remarques sont faites au sujet du préau et de la cour sur la pause de midi : il semble que des élèves «s'agrippent» sur le préau (mur ajouré) et que l'autorisation d'utiliser des ballons en cuir est accordée, alors que ce n'est pas le cas lors des récréations du matin et de l'après-midi. Ces informations seront transmises à la mairie.
 - Le problème des dessins à la craie sur le sol est abordé. Des élèves créent des espaces qu'ils interdisent à leurs camarades et cela réduit l'espace de jeu. Des tracés permanents à la peinture au sol sont évoqués. Ils permettraient de régler ce problème. Ils sont en attente. Un plan a été adressé aux représentants de parents d'élèves.
 - Il apparaît que les élèves se rangent mieux à la fin des récréations : il faut continuer !
 - Des délégués demandent s'il est possible d'aller sur l'herbe. L'espace herbeux en prolongement de la cour de récréation, côté chemin, sera mis à disposition (après délimitation par des puces).

- **2.2 Les toilettes**

- Le dispositif des capitaines de toilettes est géré par les élèves de CM1. Un délégué de CM2 explique que certains capitaines s'amuse au lieu d'assurer leur mission. Le problème est en partie dû au fait que cette mission revient très régulièrement pour les CM1, notamment pour les garçons. Il est proposé que des CM2 volontaires expérimentent le rôle de capitaine pour constater des difficultés de cette mission. De plus, le fait de prendre possession ou pas de l'épingle est à harmoniser au sein des capitaines.
- Concernant la demande d'un distributeur de papier dans chaque toilette, elle sera réitérée auprès de la mairie.

- **2.3 Les couloirs.**

- Un délégué de CE1 demande des affichages pour rappeler qu'il ne faut pas courir dans les couloirs et s'y ranger correctement avant chaque récréation.

- **2.4 Divers.**

- Les affichages accrochés sur les grilles extérieures de l'école expliquant où se situe une poubelle sont abîmés et seront à détacher.
- Un délégué de CM2 demande s'il est possible qu'il y ait un roulement des services de cantine, afin que les CM2 ne mangent pas toujours en dernier. La question des avantages et des inconvénients de manger en dernier est abordée. La question du roulement sera posée à la responsable de la restauration scolaire.
- Le nom du poulailler sera « Cot cot Paradise » (Vote de l'ensemble des élèves).

Prochaine réunion: AS 2018/2019

Signature du secrétaire de séance.

Bertrand BONNEAU